

## Communiqué du Conseil d'Etat

### Un souffle nouveau pour le musée de zoologie

**Le Palais de Rumine, dont le centenaire vient d'être célébré, fait partie du patrimoine lausannois et vaudois. Ses installations techniques et sa sécurité, notamment dans la partie occupée par le Musée de zoologie, sont dépassées et doivent être rénovées et sécurisées. C'est pourquoi le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil une demande de crédit de 5'870'000 francs.**

Le Musée cantonal de zoologie est non seulement l'un des plus anciens du canton, sa création remontant à l'année 1818, mais également l'un des plus visités. Après avoir occupé les locaux de l'Académie (l'actuel Gymnase de la Cité), il a rejoint le Palais de Rumine lors de sa construction et y a inauguré son emplacement actuel le 6 septembre 1909.

Pratiquement inchangées depuis leur création, les galeries d'exposition du Musée de zoologie ne répondent plus aux normes de préservation du patrimoine zoologique : la température et l'humidité présentent de trop grandes fluctuations; l'apport de lumière est excessif et la protection contre les UV insuffisante. La muséographie de l'exposition permanente du musée, qui remonte au début du 20<sup>ème</sup> siècle, demande également à être actualisée. Enfin les bureaux, ateliers et dépôts de cette partie du Palais de Rumine n'ont pas été rénovés depuis 1909; ils nécessitent un assainissement, une sécurisation, une réorganisation et une mise en conformité.

Conscient de la valeur de ce patrimoine et de l'attachement du public à ce lieu, le Conseil d'Etat souhaitait dans un premier temps présenter une demande de crédit pour une rénovation complète du musée de zoologie. Cette démarche, interrompue par l'impossibilité pour le DFJ de compenser les charges nouvelles (comme le prévoit l'art. 163 Cst-vd), a fait place à un projet en deux étapes : rénovation des dépôts et des locaux administratifs, puis rénovation de l'exposition permanente.

Le coût du projet est estimé à 5,87 millions de francs. Il comprend également des travaux dans d'autres parties du Palais de Rumine : rénovation de l'installation de production de froid, mesures de sécurité incendie au niveau 0 et réfection des toitures et façades des cours intérieures du dernier étage.

Ces travaux permettront au Musée de zoologie d'exercer dans de meilleures conditions ses missions en garantissant à la fois une meilleure sécurité des usagers et une conservation adéquate des collections. La rénovation de l'exposition permanente du Musée de zoologie fera l'objet d'un second exposé des motifs.

La réalisation du projet est planifiée entre juin 2007 et juin 2009, sous réserve de l'octroi du crédit par le Grand Conseil.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 novembre 2006

#### **Renseignements :**

DFJ, Michel Sartori, Directeur du Musée de zoologie, 021 316 34 64, [michel.sartori@vd.ch](mailto:michel.sartori@vd.ch), à disposition pour une éventuelle visite des lieux.

DINF, Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 74 60, [philippe.pont@vd.ch](mailto:philippe.pont@vd.ch) et Yves Golay, 021 316 73 17, [yves.golay@vd.ch](mailto:yves.golay@vd.ch).